



Un nombre croissant d'Aquitains couverts par le RSA entre 2010 et 2013

Fin 2013, 8 % des Aquitains de moins de 65 ans sont bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), soit 0,8 point de plus qu'en 2010. Les territoires les plus impactés par ce phénomène se concentrent dans la moitié nord de la région. Si les zones rurales ne sont pas épargnées, la pauvreté est essentiellement un phénomène urbain qui touche des personnes de plus en plus isolées. Le RSA "socle", qui concerne les foyers sans aucune activité, continue de progresser beaucoup plus rapidement que le RSA "activité", versé aux personnes qui ont un emploi.

Didier Boucher (Insee), Isabelle Tsiapkolis (MSA), Alain Coudert (Caf)

Au 31 décembre 2013, 101 670 Aquitains sont allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Entre 2010 et 2013, leur nombre croît de 14 %. Sur la période, le nombre de personnes couvertes par le RSA (allocataires, leurs enfants, conjoints et autres adultes à charge) progresse presque autant pour s'établir à 207 259 (figure 1). En trois ans, le taux de couverture, c'est-à-dire la part de la population couverte par le RSA dans la population âgée de moins de 65 ans passe de 7,2 % à 8 %, soit + 0,8 point, sur la

région. La précarité augmente dans tous les départements : la part déjà élevée dans le Lot-et-Garonne progresse de 0,9 point, et se situe à presque 2 points de plus que la région. Les Landes et la Dordogne sont les moins impactées par cette hausse (respectivement + 0,4 point et + 0,5 point). Dans le même temps, l'emploi se dégrade en Aquitaine : le taux de chômage progresse d'un point (9,6 %) et le nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) augmente de plus de 20 %.

La pauvreté, un phénomène essentiellement urbain

La plupart des allocataires du RSA habitent en ville. Dans quelques villes girondines de taille moyenne (entre 2 000 et 5 000 habitants), le taux de couverture est très élevé (supérieur à 21 %) : c'est le cas notamment à Sainte-Foy-la-Grande, Castillon-la-Bataille, Les Églisottes-et-Chalaires et La Réole.



1 8 % des Aquitains de moins de 65 ans couverts par le RSA en 2013

Les allocataires du RSA en Aquitaine selon le département et le type de RSA au 31/12/2013

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Nombre de personnes de moins de 65 ans	313 492	1 208 561	303 821	255 896	517 986	2 599 757
Nombre d'allocataires du RSA	12 290	49 468	10 282	11 684	17 946	101 670
dont RSA Socle seul	6 818	30 858	6 029	7 112	10 765	61 582
dont RSA Socle + Activité	1 921	6 811	1 514	1 571	2 496	14 313
dont RSA Activité seule	3 551	11 799	2 739	3 001	4 685	25 775
Nombre de personnes couvertes par le RSA	25 873	100 077	20 919	25 340	35 050	207 259
Part des personnes de moins de 65 ans couvertes par le RSA (%)	8,3	8,3	6,9	9,9	6,8	8,0
Évolution du taux de couverture entre 2010 et 2013 (points)	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; Caf ; MSA



L'essentiel & plus encore

Les communes les plus peuplées, de 15 000 habitants ou plus, sont également touchées : Lormont, Cenon, Périgueux, Libourne, Bergerac, Dax, Marmande et Villeneuve-sur-Lot affichent des taux supérieurs ou égaux à 15 %. De même, l'est du Lot-et-Garonne est affecté et Agen en particulier avec 20 % de ses habitants de moins de 65 ans couverts par le RSA en 2013. Avec Châtelleraut et Angoulême, elle est la grande ville de l'ouest de la France, la plus concernée par la pauvreté (mesurée par le taux de couverture du RSA). La situation se dégrade fortement à

Fumel où le taux de couverture augmente de 4,6 points en trois ans.

Dans la Cub (Communauté urbaine de Bordeaux), 10,6 % des 207 000 Bordelais de moins de 65 ans sont couverts par le RSA. Sur la rive droite de la Garonne, cette proportion atteint près de 16 % dans l'ensemble contigu d'Ambès, Ambarès, Bassens, Lormont, Cenon, Floirac. Dans quatre de ces communes, Ambès, Ambarès, Cenon et Lormont, ce taux croît de 3 à 5 points.

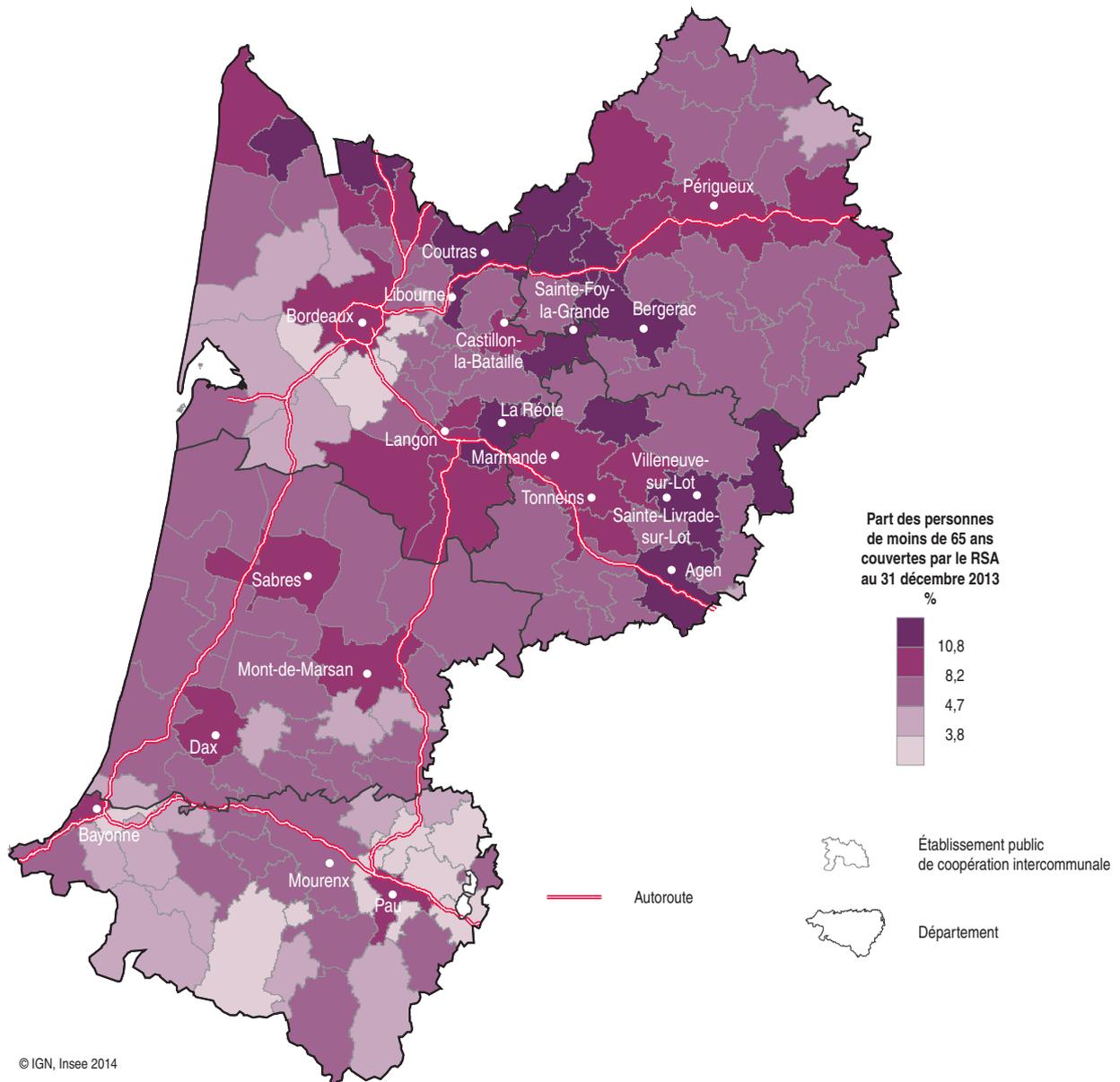
Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, où moins de 7 % de la

population est couverte par le RSA, quelques territoires affichent cependant des taux de couverture particulièrement élevés : Dax (15 %), Pau, Bayonne, Mourenx et Billère (entre 12 % et 15 %).

La présence de nombreux logements à "faible coût", dans le parc HLM et le parc privé dégradé des centres anciens, peut expliquer la présence des plus démunis en ville. De même, l'espoir d'y trouver un emploi et des ressources est plus grand ; la proximité des commerces, services, équipements de santé et transports peut aussi s'avérer déterminante.

2 La pauvreté se concentre dans le nord de l'Aquitaine

Répartition des EPCI selon la part des personnes couvertes par le RSA en 2013



Note de lecture : Les EPCI sont classés selon leur taux de couverture par ordre décroissant :

- Les EPCI ayant la couleur la plus foncée sont les 10 % d'EPCI ayant les taux de couverture les plus forts, supérieurs à 10,8 %.
- Les 15 % d'EPCI dont le taux est compris entre 8,2 % et 10,8 % forment la seconde classe.
- La moitié des EPCI dont le taux de couverture est compris entre 4,7 % et 8,2 % forme la troisième classe.
- L'avant-dernière classe est constituée des 15 % d'EPCI dont le taux s'échelonne entre 3,8 % et 4,7 %.
- La dernière classe regroupe les 10 % d'EPCI ayant les taux de couverture les plus faibles, inférieurs à 3,8 %.

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; Caf ; MSA 2013

Une concentration de la pauvreté dans le nord de la région

Dans les trois départements du nord de la région (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne), 35 % des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) font partie du premier quart du classement régional des EPCI ayant les taux de couverture les plus élevés, représenté par les deux premières tranches de couleur sur la carte (figure 2). Dans le Lot-et-Garonne, 25 % font partie du premier dixième de ce classement.

Au sud de la région, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, des taux de pauvreté aussi importants sont limités aux seules communautés d'agglomération de Pau, de Bayonne, de Dax et de Mont-de-Marsan, auxquelles s'ajoute la Communauté de communes des Hautes-Landes, peu densément peuplée.

Deux zones continues, de forte pauvreté au sens du RSA, se dessinent : l'une au nord traverse la région d'ouest en est tandis que l'autre se situe plus au sud, des landes girondines jusqu'au Fumélois.

À la frontière de la Gironde et de la Dordogne, un arc de cercle, partant du Libournais, passe par le pays de Saint-Aulaye, l'Isle-Double-Landais (Montpon-Ménéstérol), le Mussidanais, le Bergeracois et le Pays foyen, pour arriver au Castillon-nais. La part des moins de 65 ans couverts par le RSA y est particulièrement élevée (entre 10,6 % et 13,3 %). À l'est de cet arc, sur le trajet de l'autoroute A89, après Mussidan, la pauvreté est présente de manière moins intense : du Ribéracois au Terrassonnais, en passant par la région de Saint-Astier et du Grand Périgueux, les EPCI ont des taux compris entre 8,2 % et 9,2 %. Au nord-ouest de l'arc, une ligne remonte jusqu'à la pointe du Médoc et passe par les communautés de communes de Saint-Savin, de l'Estuaire et du Cœur Médoc ; les taux de couverture du RSA dépassent souvent 11 %.

Plus au sud, des Coteaux Macariens et du Sud-Gironde (Langon) jusqu'au Fumélois et dans une grande partie du Lot-et-Garonne, de nombreux EPCI à dominante rurale ont d'importants taux de couverture du RSA. C'est le cas notamment des communautés de communes du Pays de Lauzun (Miramont-de-Guyenne) et du Réolais en Sud-Gironde (supérieurs à 11 %). À l'extrémité de cette zone, encadré par la Communauté d'agglomération d'Agen et la Communauté de communes du Fumélois, le Grand Villeneuveois est la communauté d'agglomération la plus touchée après celle de Libourne (11,4 %). Dans ces territoires, l'activité économique a peu à peu ralenti (déshindustrialisation, fermetures d'établissements artisanaux...)

Le régime agricole couvre 3 % des bénéficiaires du RSA en Aquitaine

Fin décembre 2013, quelque 6 200 personnes en Aquitaine sont couvertes par le RSA au régime agricole soit 26 % de moins qu'en 2010. Le régime agricole couvre désormais 3 % des bénéficiaires du RSA (contre 4,5 % fin 2010). Ce taux de couverture varie de 2,3 % dans les Landes à 5,7 % dans le Lot-et-Garonne. Entre 2010 et 2013, le régime agricole enregistre une forte baisse des effectifs du RSA, avec notamment une chute importante des allocataires salariés en Gironde dès 2011. Cette érosion s'explique essentiellement par deux facteurs : soit les allocataires ne perçoivent plus le RSA du fait de ressources trop élevées avec l'évolution de leurs revenus ou encore la modification de leur situation familiale ; soit ils changent de nature d'activité et relèvent alors non plus de la MSA, mais de la Caf. En trois ans, le nombre d'allocataires du RSA couverts par la MSA en Aquitaine passe ainsi de 3 530 à 2 681.

Au nord de la région, dans le vaste espace s'étirant de la pointe du Médoc en Gironde à l'agglomération d'Agen dans le Lot-et-Garonne, où se concentrent les territoires les plus concernés par le RSA, la couverture des bénéficiaires du RSA par le régime agricole est importante. Ceci est particulièrement vrai dans les territoires des communautés de communes de l'Estuaire (10,6 %), du canton de Fronsac (12,2 %), du Grand Saint-Émilionnais (22,3 %), du Sauveterrois (17,6 %), de Castillon-Pujols (13,9 %), du Pays foyen (11,8 %), du Confluent (13,2 %), des Bastides en Haut Agenais Périgord (11 %) et du Val d'Albret (13,5 %).

3 Le régime agricole couvre 3 % des bénéficiaires du RSA en Aquitaine

Les bénéficiaires du RSA au régime agricole en Aquitaine au 31 décembre 2013

Département	Allocataires du RSA au régime agricole	Personnes couvertes par le RSA au régime agricole	Part du régime agricole dans l'ensemble de la population couverte par le RSA (%)
Dordogne	416	936	3,6
Gironde	1 025	2 551	2,5
Landes	212	479	2,3
Lot-et-Garonne	612	1 448	5,7
Pyrénées-Atlantiques	416	825	2,4
Aquitaine	2 681	6 239	3,0

Sources : Caf, MSA

Au Sud de la région, le poids du régime agricole est significatif dans les Pyrénées-Atlantiques, dans les espaces ruraux des communautés de communes de Garazi-Baigorri (22 %), d'Amikuze (16,8 %) ou encore de Soule-Xiberoa (14,7 %).

En 2013, 68 % des allocataires du RSA relèvent du régime des salariés agricoles et 32 % du régime des non-salariés.

Les allocataires couverts par la MSA perçoivent majoritairement le RSA "Activité" en complément de leurs revenus d'activité (soit seul 39 % ; soit associé au socle, 24 %).

Comparativement à la population de la Caf, les allocataires agricoles sont plus fréquemment en couple avec des enfants (28 %) ; ils sont également plus âgés : 30 % ont 50 ans ou plus, proportion qui tend à augmenter.

et le taux de chômage est élevé. L'activité agricole est importante (vignes, arboriculture et cultures céréalières) et les emplois saisonniers et peu rémunérés sont nombreux. Une grande partie des familles vivant de l'agriculture ont des ressources fluctuantes et modestes. Enfin, depuis une dizaine d'années, l'exode urbain de nombreux ménages modestes des villes aux alentours est une réalité qui amplifie la pauvreté dans ces espaces ruraux.

Une dégradation souvent plus rapide dans des territoires peu touchés

Entre 2010 et 2013, les EPCI les plus pauvres n'ont pas toujours les évolutions les plus défavorables. Les EPCI du premier décile, les 10 % les plus pauvres, ont un taux de couverture moyen de 10,9 % mais l'augmentation (+ 0,9 point) est moins importante que dans d'autres territoires. Les taux de couverture de la Communauté d'agglomération d'Agen et de la Cub augmentent de 1,3 point et celui de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées de 1,5 point. Ces deux derniers territoires intègrent les deux communes les plus peuplées de la région.

La mesure de la pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Le seuil de pauvreté retenu correspond à 60 % du niveau de vie médian. En 2011 il s'élève à 977 euros par mois pour une personne seule. Entre 2010 et 2011, le taux de pauvreté en Aquitaine augmente de 0,1 point pour atteindre 13,5 % (14,3 % en France métropolitaine, soit + 0,2 point).

Plusieurs autres indicateurs permettent de mesurer la pauvreté, par exemple, le nombre de personnes pauvres, mesuré à partir de celui des titulaires de minima sociaux.

Dans cette étude, la pauvreté est abordée sous l'angle de la "pauvreté administrative". La population étudiée correspond aux personnes éligibles au RSA et à leurs proches (leurs enfants, conjoints et autres adultes à charge).

Dans le sud de la région, la pauvreté est encore limitée mais son accroissement est parfois important au cours de la période. En périphérie de Bayonne, dans les communautés de communes de Nive-Adour et d'Errobi, les taux de couverture augmentent rapidement (+ 1,3 et + 1,0 point). De même, à la frontière entre le sud des Landes et le nord du Béarn, les communautés de communes de Pouillon, des Coteaux-et-Vallées-des-Luys, côté Landes, et du canton d'Arzacq, de Salies et Sauveterre de Béarn, côté Pyrénées-Atlantiques, se paupérisent.

En Dordogne, la Communauté de communes du Pays de Jumilhac-le-Grand enregistre la plus forte augmentation du taux de couverture (+ 2,5 points).

Dans certains secteurs ruraux où la pauvreté est déjà intense, la dégradation s'accroît. La Communauté de communes du Réolais, dans le sud-est de la Gironde, le Villeneuvois et surtout le Fumélois, à l'est du Lot-et-Garonne, le Pays de Saint-Aulaye, l'Isle-Double-Landais et l'Isle-Verne-Salembre-en-Périgord, dans l'ouest de la Dordogne, ont eu des évolutions très

défavorables depuis fin 2010 (entre + 1,2 et + 1,9 point).

Des allocataires du RSA de plus en plus isolés

L'accroissement de la pauvreté s'accompagne souvent d'un renforcement de l'isolement. En Aquitaine, un allocataire du RSA sur deux vit sans conjoint ni enfant. La part des allocataires vivant seuls s'accroît entre 2010 et 2013 (+ 2 points). Dans les 10 % d'EPCI ayant le taux de couverture du RSA le plus élevé, les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales sont majoritaires.

En 2013, en Aquitaine, 54 % des allocataires du RSA ont moins de 40 ans. Dans la Cub, ils sont 60 % dans ce cas. Les allocataires aquitains âgés de 50 à 65 ans ne représentent que 20 % de l'ensemble, mais c'est la seule tranche d'âge dont le poids dans l'ensemble des bénéficiaires du RSA s'accroît par rapport à 2010.

Le "RSA activité" s'accroît à un rythme moins rapide que le "RSA socle"

Le RSA socle (*définitions*) est perçu par 61 % des allocataires. Les bénéficiaires du seul volet "activité" ne représentent que 25 % de la totalité. Cette part était de 27 % en 2010. En trois ans, le nombre de bénéficiaires du volet "activité" augmente de 5 % tandis que celui du "socle" de la prestation s'accroît de 17 %.

Le partenariat Caf - MSA - Insee

En 2011, les Caf, les MSA et l'Insee Aquitaine avaient réalisé une étude en partenariat afin d'appréhender la pauvreté dans la région.

En 2014, le groupe s'est de nouveau constitué associant : Philippe Chirié, Alain Coudert, Laurette Le Floch et Benoit Vinkel pour les Caf d'Aquitaine ; Isabelle Tsiapkolis pour la MSA ; Didier Boucher, Bernadette Guiot de la Rochère et Brigitte Saragosa pour l'Insee Aquitaine.

Au 1^{er} janvier 2014, les évolutions des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont conduit à un nouveau découpage régional dans lequel chaque commune est rattachée à une communauté de communes (CC), une communauté d'agglomération (CA) ou une communauté urbaine (CU). Cette couverture exhaustive de la région autorise une analyse infradépartementale, sur des territoires comparables. De plus les EPCI, étant des instances de décision locales, le diagnostic réalisé à cette échelle peut éclairer le débat public, en particulier dans la prise en compte de la nouvelle géographie de la politique de la ville.

La composition communale de certains EPCI a changé depuis 2011. La présente étude prend en compte ce changement et ne peut donc pas être considérée comme une mise à jour de l'étude de 2011.

Définitions

RSA : Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine avant d'être généralisé aux DOM en 2010. Il complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Son montant varie en fonction de la situation familiale. Il se décline en deux composantes :

- Le RSA "socle seul" concerne les foyers sans aucune activité. Un revenu minimum leur est assuré sur la base d'un barème révisé chaque année.

- Le RSA "activité seule" concerne les foyers dont les revenus d'activité se situent au-dessus du barème mais ne permettent pas d'atteindre le minimum forfaitaire. Un complément de revenu leur est versé.

- Le cumul RSA "socle et activité" concerne les foyers dont les revenus d'activité se situent au-dessous du barème.

EPCI : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Taux de couverture : Nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté au nombre d'habitants de moins de 65 ans.

Insee Aquitaine
33 rue de Saget
33076 Bordeaux cedex

Directeur de la publication :

Jean-Michel Quéllec

Rédacteur en chef :

Jean Sebban

ISSN : 2416-8246

Crédit photos : Insee Aquitaine

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Pour comprendre la mesure de la pauvreté
Insee en bref - septembre 2014
- Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen
Le Quatre Pages Insee Aquitaine n° 194 - juin 2011

